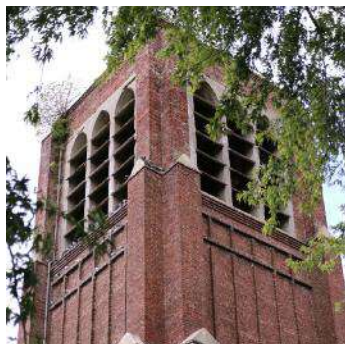




DOSSIER | Rentrée scolaire



Directeur de publication
Ludovic Pajot

Rédacteur en chef
Alexandre Maesele

Rédaction, maquette, mise en page
Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Octobre 2020

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 9

Rentrée scolaire

PATRIMOINE pages 10 & 11

Zoom sur l'église Saint-Martin

SPÉCIAL : PROTECTION ANIMALE pages 12 & 13

Prévention contre les abandons

SANTÉ pages 14 & 15

Don du sang, l'urgence

HISTOIRE pages 16 & 17

Libération de la Ville

RETOUR EN IMAGES pages 18 & 19

Retrouvez en images les temps forts de septembre

ACTUALITÉ

ACTUS TRAVAUX pages 20 & 21

Évolution des travaux dans votre ville

ACTUS PPRI INONDATION pages 22 & 23

Enquête publique : lumière sur le Plan de Prévention des Risques inondation

ACTUS ÉCONOMIE pages 24 à 27

Soutien à l'économie locale

ACTUS SOCIAL page 28

Reprise des activités seniors

ACTUS LABUISSIÈRE page 29

Vie de la commune associée

ACTUS SPORTS page 30

Interventions sportives dans les écoles

ACTUS CULTURE page 31

MusicLab et Café Répète à la médiathèque

ÉTAT CIVIL pages 32 & 33

Retrouvez les cérémonies et des informations pratiques

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Textes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois d'octobre

Chères Bruaysiennes, Chers Bruaysiens,

Le mois de septembre écoulé a été particulièrement dense et riche en rebondissements.

Septembre rime d'abord et avant tout avec rentrée scolaire. Cette rentrée 2020 n'est comparable à aucune autre du fait de la crise sanitaire qui frappe si durement notre pays.

Au total, ce sont plus de 6240 petites Bruaysiennes et de petits Bruaysiens qui ont repris le chemin des écoles de notre ville. Malgré le strict respect des consignes sanitaires et environnementales, nous avons dû, en lien avec l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, prendre des décisions parfois difficiles mais responsables en fermant certaines classes et en allant même jusqu'à fermer l'école maternelle Marmottan.



Je tiens d'ailleurs à avoir un mot pour le personnel enseignant, pour les agents de notre collectivité mais également pour les parents qui ont dû très rapidement adapter leur organisation professionnelle afin de faire face à ces fermetures.

Septembre a également été l'occasion de reprendre ou de lancer certains services à la population comme la Navette séniors qui a déjà permis à de nombreux aînés d'en bénéficier en seulement quelques jours.

Du côté de L'Hôtel de Ville, les travaux avancent à grands pas et nous devrions avoir le plaisir de retrouver notre maison commune, totalement rénovée d'ici fin 2021.

Ce mois de septembre est malheureusement une rentrée difficile sur le plan social et économique. Je ne peux pas faire sans évoquer le sujet de la fermeture annoncée de l'usine Bridgestone de Béthune qui emploie 863 femmes et hommes qui n'ont jamais démérité.

Cette fermeture programmée est une réelle tragédie pour notre territoire et pour de nombreuses familles bruaysiennes. Je veux leur témoigner toute ma solidarité et tout mon soutien. Je me battrai avec force et conviction à leurs côtés.

Dans les semaines et mois à venir, nous devons relever ensemble de nombreux défis.

Ludovic Pajot
Votre maire



BONS POINTS POUR LA RENTRÉE !

Ce 1^{er} septembre, environ 6 240 élèves ont fait leur rentrée dans nos établissements scolaires. Cette reprise s'est déroulée dans le respect des préconisations en matière d'hygiène. Travaux et réfections de classes ont été organisés durant la période estivale pour garantir des lieux d'accueil agréables et confortables aux jeunes administrés. Tout a été mis en œuvre afin que les enfants bénéficient de conditions optimales pour réussir leur vie scolaire.

Chaque école a été dotée d'un protocole sanitaire et de la mise en place d'un accueil spécifique notamment durant la pause méridienne. La Ville assure par ailleurs un lien permanent avec la Préfecture, la direction de l'Éducation Nationale et l'Agence Régionale de Santé. Les 19 écoles que compte la Ville sont des bâtiments communaux. Ils sont mis à la disposition de l'enseignement et rénovés par la municipalité qui consacre un budget important aux travaux de rénovation, de sécurisation et d'entretien des bâtiments et des cours de récréation.

Par ailleurs, le bon fonctionnement de chaque école est assuré par un personnel municipal chargé d'accueillir les élèves en dehors du temps scolaire, d'aider les enseignants, d'organiser la restauration, de nettoyer les salles de classes et parties communes, de surveiller les entrées et sorties. Des repas variés et équilibrés sont proposés chaque jour dans les restaurants scolaires.

L'ANNÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES

835 élèves dans les écoles maternelles

1 417 élèves dans les écoles élémentaires, dont **9 Ulis** (élèves en situation de handicap) à l'école Basly et **12** à l'école Pasteur

1 382 collégiens dans les collèges Camus (423), Rostand (549), Signoret (410)

2 610 lycéens au Campus des Métiers (530), au LEP Mendès France (460), au lycée Carnot (1620)

1 996 h de travail sont effectuées pour la remise en état des locaux

37 agents en maternelle, **21 agents** en entretien des locaux et **19 agents** en restauration scolaire veillent au bien-être des enfants chaque jour

45716 euros sont consacrés à l'aide aux fournitures scolaires pour les élèves des écoles maternelles et les élémentaires

14609,18 euros sont consacrés à l'aide aux fournitures scolaires pour les collégiens

PRATIQUE

Génération #HDF Gratuite et réservée aux lycéens et apprentis, la carte Génération #HDF donne droit à des aides notamment pour l'acquisition de manuels scolaires et équipements nécessaires à la scolarité ou à l'apprentissage. Pour en bénéficier, les jeunes doivent créer un compte sur : www.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf ou sur l'application mobile : **Génération #HDF**. Après validation de la demande par leur établissement scolaire, ils reçoivent la carte directement à domicile et bénéficient de 100€ la première année, de 55€ les années suivantes. Les apprentis reçoivent 200€

Carte Avantages Jeunes Avec la Carte TER Hauts-de-France -26 ans, vous pouvez bénéficier de -50% sur vos billets pour voyager en TER, au départ et à destination des gares des Hauts-de-France, vers Paris et certains départements des Régions Normandie et Grand-Est. La réduction peut également s'appliquer sur les billets de vos accompagnants, jusqu'à 3 personnes.

Infos sur : www.ter.sncf.com





Les petits Bruaysiens ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre. La priorité pour le Maire Ludovic Pajot et son équipe municipale ? **Accueillir les enfants sur l'ensemble du temps scolaire dans les meilleures conditions sanitaires possibles.** Ce sont donc des règles rigoureuses, édictées par le ministère de l'Éducation Nationale qui ont été suivies dans tous les établissements scolaires de la Ville. Si le masque n'est pas obligatoire pour les plus petits, **de nombreuses mesures et précautions ont été prises.**

Pour l'adjointe en charge des Affaires scolaires, **cette rentrée est une grande première.** Plongée dans la vie scolaire aux côtés du Maire, Laurie Tourbier prend son rôle au sérieux tant il est important. **Rencontre.**



Sur plusieurs points, cette rentrée ne ressemble pas aux précédentes. Pourquoi ?

Premièrement parce que ce mandat est nouveau pour moi, deuxièmement parce que la Covid-19 s'y est invitée. L'entrée à l'école était attendue avec impatience, malheureusement ce virus on ne l'attendait pas et les enfants ont été plusieurs mois sans pouvoir aller à l'école. Avec cette crise sanitaire qui nous concerne tous, nous avons dû **apprendre à vivre avec de nouveaux gestes indispensables au quotidien.**



Vous êtes devenue adjointe aux Affaires scolaires, cette délégation était attendue ?

Je partage beaucoup avec mon fils de 10 ans et j'avais comme une **envie de m'investir pour relever notre ville de Bruay-La-Buissière** en apportant mon expérience et mon énergie. Vous savez, je suis une maman protectrice et je vis ma vie de femme, de maman et ma vie professionnelle à 100 à l'heure. J'ai tout de suite accepté cette délégation aux Affaires scolaires et au Jumelage, convaincue que **l'école joue un rôle majeur dans l'univers d'un enfant**. D'une part, elle est un lieu d'apprentissage pour les jeunes et d'autre part, elle est un lieu de sociabilité et d'échanges. Le rôle de la municipalité est de donner un cadre agréable et des locaux adaptés pour que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions.

Vous visitez les écoles depuis la rentrée scolaire, vous allez de découverte en découverte ?

Effectivement, nous avons débuté les visites avec Monsieur le Maire et Suzanne George, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire le 1^{er} septembre. Nous sommes allés rendre visite au personnel des écoles maternelles et élémentaires, il y avait une **réelle attente de la part des directeurs d'écoles**. Nous avons pu constater que les enseignants et le personnel n'avaient pas vu d'élus depuis un moment. Soucieuse du bien-être des enfants, des enseignants et des agents municipaux en charge de l'entretien et de la restauration, **l'équipe municipale a établi un programme de visite permettant de découvrir l'envers du décor**. Le constat est accablant, nous nous rendons compte au fur et à mesure qu'il n'y a pas eu de travaux effectués dans certaines écoles. Ce n'est pas de la responsabilité des agents mais des élus de la précédente municipalité qui n'ont pas su donner de directives et effectuer le suivi des demandes.

Sur ce sujet, **l'investissement sera réalisé au cours du mandat et dès les prochaines vacances scolaires nous allons planifier des travaux pour rattraper le retard**, c'est une promesse de Ludovic Pajot. Par ailleurs, les travaux de l'école Loubet vont débiter très rapidement, cela fait des années que cette rénovation aurait dû commencer. Rituel immuable, les visites ne sont pas terminées. D'autres rencontres seront organisées très prochainement afin que l'on puisse visiter l'ensemble des écoles de la Ville.



Un protocole strict et des mesures barrières sont en place, comment ça se passe ?

La Ville de Bruay-La-Buissière a suivi les consignes gouvernementales, **la municipalité est même allée au-delà des consignes pour pouvoir assurer une rentrée en toute sérénité**. Du lavage des mains au nettoyage et à la désinfection des locaux ou encore à la distanciation sociale en passant par les gestes barrières que nous connaissons tous, nous retiendrons également le **port du masque OBLIGATOIRE aux abords des établissements scolaires**. Ainsi, toute personne âgée de plus de 11 ans circulant dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, collèges et lycées de Bruay-La-Buissière, se doit de porter le masque 15 minutes avant et après l'ouverture/fermeture des classes. **Le virus circule toujours !** Dans ce combat qui nous concerne tous, sachez que vous n'êtes pas seuls, vous pouvez compter sur la réactivité de la municipalité. En attendant, restons prudents.



Zoom sur la Restauration scolaire

Le repas à la cantine : un moment d'apprentissage du goût et du vivre ensemble !

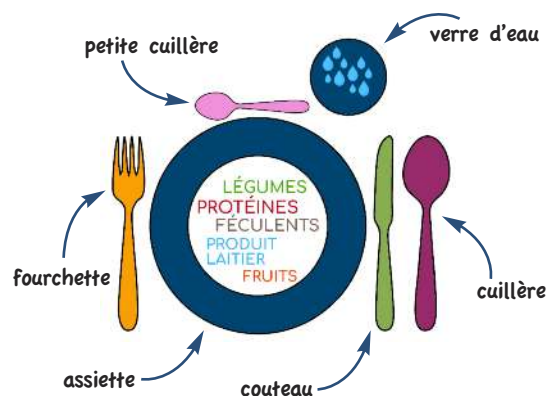
La qualité de l'alimentation des enfants est une **préoccupation majeure** de notre commune. Des menus variés, équilibrés et adaptés à leurs besoins nutritionnels sont servis chaque jour dans chacun des 12 restaurants scolaires de Bruay-La-Buissière. Pour Suzanne George, conseillère déléguée à la Restauration scolaire *"ce sont 610 élèves de maternelle et d'élémentaire qui fréquentent la cantine chaque jour"*. **Adaptés à tous les enfants**, les repas sont établis par une **diététicienne** et livrés par la **société Dupont Restauration**. Selon la loi EGAlim, **1 repas bio** et **1 végétarien** sont élaborés chaque semaine. **Sains et équilibrés**, ils contribuent à **éduquer les enfants aux goûts et aux saveurs**, avec notamment des produits labélisés et provenant de circuits courts. *"Nous sommes très attentifs aux recommandations du Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective*



et de Nutrition (GEMRCN) avec des grammages au plus près des besoins de chaque âge". **L'anti-gaspi est également dans la ligne de mire de nos équipes.** Votre enfant est scolarisé dans l'une des écoles de la Ville et vous souhaitez qu'il déjeune à la cantine ?

Pour le bon fonctionnement de nos services, anticipez vos réservations 48h à l'avance au guichet des Affaires scolaires ou sur <https://bruaylabuissiere.kiosquefamille.fr>

Plus d'infos au 03 21 64 56 05







HISTOIRE

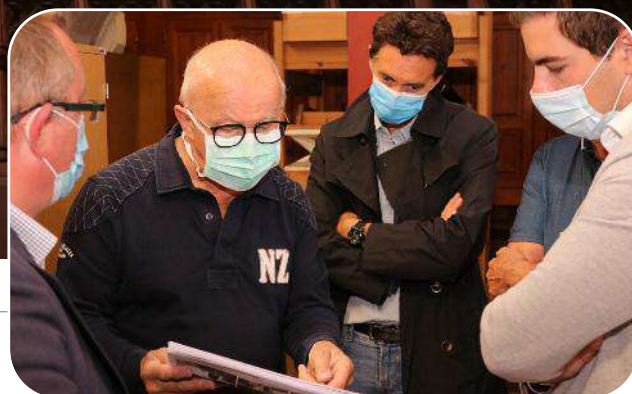
Retour sur la fermeture d'un joyau architectural

Le 16 août dernier, le Maire, accompagné de Thierry Frappé, premier adjoint délégué aux Grands travaux et de Robert Mille, adjoint délégué au Patrimoine architectural et historique et les services de la ville ont visité l'église Saint-Martin afin de faire un état des lieux de l'édifice.

Une église fermée depuis 2012

Tout commence par une banale histoire de fuite, des infiltrations traînaient depuis un moment entre la toiture de la nef et le clocher. Mais à la longue, cette histoire finit par faire s'effriter un peu de plâtre sur la statue à droite de l'orgue. Un paroissien scandalisé, imaginant que son courrier allait déclencher des travaux, écrit au Préfet et la sentence tombe, une commission de sécurité se déplace, l'édifice est déclaré en très mauvais état, le clocher présentant un danger. Un arrêté préfectoral ferme le bâtiment en septembre 2012. Des études sont menées dans la foulée, et l'addition est salée. Il faut 2,5 millions d'euros pour remettre l'église en état, dont quasiment un million de travaux d'urgence. L'église ne rouvre pas et les seuls paroissiens qui restent sont quelques volatiles ayant trouvé dans le clocher un promontoire stratégique. En 2017, le Maire de l'époque capitule. L'édifice n'est pas reconnu monument remarquable.

Aujourd'hui, est-ce une raison pour ne rien faire ? Non, et nous nous y sommes engagés. L'église Saint-Martin a rythmé la vie des Bruaysiens, elle est notre héritage commun, un symbole de la ville et il serait inacceptable de la laisser à l'abandon.



Des travaux prévus sur plusieurs années

La ville de Bruay-La-Buissière va tout d'abord faire intervenir une entreprise pour nettoyer le clocher et mettre un grillage pour empêcher les pigeons d'y entrer. Nous allons réengager une maîtrise d'œuvre pour amender l'étude de 2013 et réenvisager un classement. Les travaux pour rénover cette église seront réalisés sur plusieurs années. C'est un engagement de la majorité municipale. Nous allons étudier toutes les pistes : souscriptions, demandes de subventions, fondations... il suffit de penser aux montants pharaoniques qui ont été attribués à la cathédrale Notre-Dame pour garder espoir car la France aime son patrimoine et entend bien le préserver.

Texte de Robert Mille



Notre église héberge quelques pièces remarquables

L'orgue a été classé à l'inventaire en 1987

Sont classés aux Monuments Historiques :

La moyenne cloche en 1943

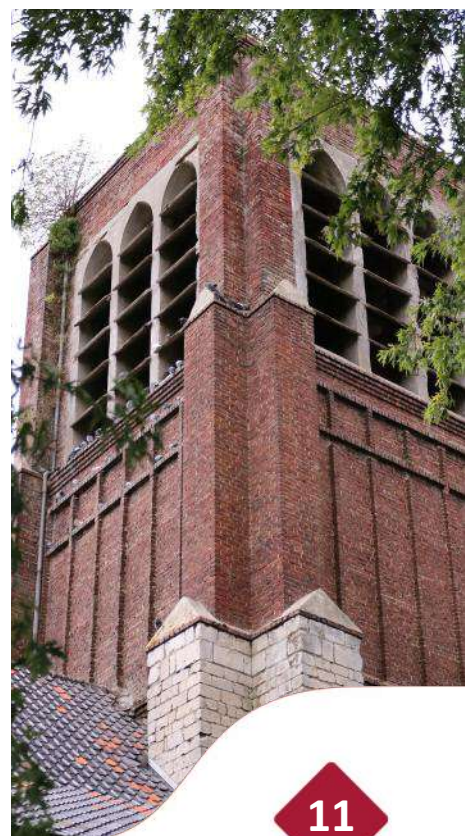
Un haut-relief datant du premier édifice retrouvé en 1891 qui représente la résurrection du Christ



CLIN D'ŒIL...

Pour l'anecdote, l'église est également mentionnée dans les mémoires de Jacques Du Clercq, chroniqueur du XV^e siècle : *"Antoine d'Oignies, seigneur de Bruay qui fût fait prisonnier à la Bataille de Monthléry, avait épousé Jeanne de Brimeu, c'est sans doute à cette dame de Bruay que se rapporte l'histoire racontée par Du Clercq, elle aurait été presque miraculeusement préservée lorsque le tonnerre tomba sur l'église Saint-Martin de Bruay le premier dimanche de juillet 1465 pendant la grand messe".* Cette fois, il ne faudra pas un miracle mais beaucoup de travail.

Source : 'Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais Édition 1878'



“La grandeur d’une nation et ses progrès moraux peuvent être jugés par la manière dont elle traite les animaux”

Gandhi (1869-1948)

PRÉVENTION

Lutter contre les abandons

En France, plus de 100 000 chiens et chats sont abandonnés chaque année. Punissables par la loi, au même titre que la maltraitance, ces actes lâches sont en hausse constante. De plus en plus, les municipalités, souvent en lien avec les associations locales, mettent tout en oeuvre pour lutter contre ce fléau.

Si la période estivale concentre le plus d’abandons, la récente crise liée à la COVID-19 a encore aggravé une situation déjà précaire. Les chats, accusés d’être porteurs de la maladie, ont particulièrement souffert au cours des derniers mois. Interrogé, un vétérinaire explique “qu’il ne faut pas tout mélanger. Les chats, comme les vaches d’ailleurs, sont effectivement porteurs de coronavirus. Ces virus sont propres à leur espèce et ne sont pas transmissibles à l’être humain. Par contre, on peut imaginer qu’à leur contact, on puisse développer une résistance. On parle alors d’immunité croisée mais cela reste à prouver. Nous vivons quotidiennement dans un véritable bouillon de culture, il ne faut pas oublier que virus et bactéries sont essentiels à notre vie”.

Acquisition d’un animal, pas de précipitation !

Devenir propriétaire d’un animal n’est pas chose anodine. La première règle est d’éviter tout achat impulsif. La jolie boule de poils sous le sapin, oubliez ! Se laisser tenter par des chiots joueurs lors d’une promenade dans une animalerie, oubliez également ! L’acquisition d’un animal, quel qu’il soit, doit être réfléchie. Les élevages spécialisés et les vétérinaires sont les plus aptes à vous renseigner. Pensez aussi au temps passé et aux frais : promenades, frais de nourriture et médicaux, frais de garde...

Faire garder son animal, c’est facile

Il n’est pas toujours aisé de partir en vacances avec son animal de compagnie. Même si de plus en plus de lieux de villégiature acceptent la présence de votre compagnon, d’autres possibilités existent et parfois, à deux pas de chez vous. Pensions, relations, gardes à domicile... Autant de solutions faciles à trouver et à adopter. Renseignez-vous quelques mois avant les périodes de vacances afin de réserver. Nos animaux ont tenu une place précieuse lors des longs mois de confinement. Affection, divertissement... Ils ont parfois été notre seule occasion de promenade quotidienne. Alors, pensons un peu à eux !



**100 000
abandons
par an
dont 60 000
en été**

**Acte de
cruauté, abandon
=
30 000 € d’amende
2 ans de prison**



**Faire garder son
animal de compagnie
visites ou gardes à
domicile, pensions,
associations, échanges,
relations...**



ASSOCIATION



Félins pour l'Autre, le bonheur des chats

La Ville de Bruay-La-Buissière soutient l'association Félins pour l'Autre. Cette dernière vient en aide aux chats abandonnés ou maltraités. Elle tente également de réguler la population féline en faisant de nombreuses campagnes d'information sur la stérilisation. Vous trouvez un chat errant ou blessé ? Contactez l'association. Dans la mesure du possible, les membres prennent l'animal en charge dans la journée.

Être famille d'accueil

L'association confie aux familles volontaires des animaux en manque de soins. L'animal donné en accueil correspond au mode de vie de la maison. Les personnes expérimentées se voient confier des animaux au passé plus difficile. C'est un véritable engagement qui prend fin à l'adoption de l'animal par de nouveaux maîtres responsables. *"Nous veillons au bien-être des animaux jusqu'à la fin de leur vie"* explique Magali Turbé, présidente. *"C'est une relation de confiance qui s'établit entre nous et les familles"*. Pour faire partie de l'aventure, rien de compliqué. Il suffit de beaucoup d'amour et de donner des nouvelles via le groupe facebook.

Enfin, l'association se charge de tout, matériel, frais vétérinaires, litière et nourriture. L'adoptant participe au remboursement de certains frais. Ces six derniers mois, 30 chats adultes ont trouvé une famille aimante. Qu'attendez vous pour rendre un chat heureux ?

Facebook félins pour l'autre
07 68 05 65 00



STÉRILISATION
=
population stabilisée
&
enrayement des
problèmes en période
de chaleurs

**1 famille
d'accueil
=
1 animal
sauvé**



Chantal Carouge, conseillère municipale déléguée à la Protection animale

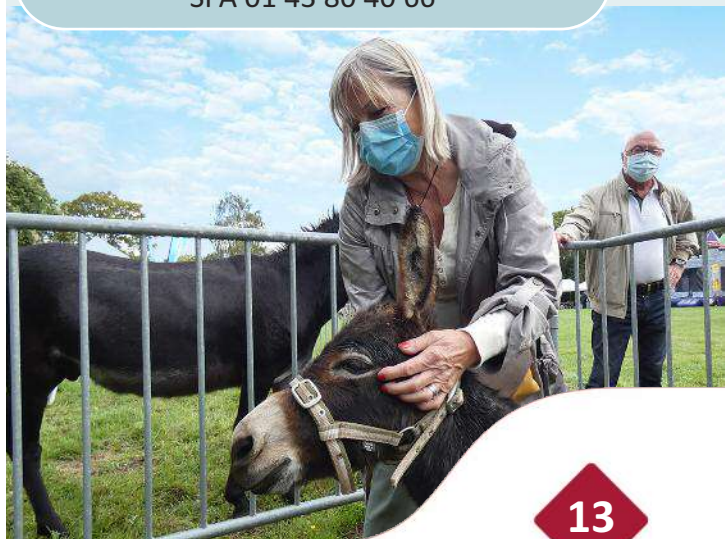
Chantal Carouge est une passionnée. C'est avec une multitude d'idées en tête qu'elle se lance dans ce premier mandat. *"Même en période de vacances, j'observe ce qui est fait ailleurs."*



Je pioche les bonnes idées partout pour faire avancer les choses ici" confie notre conseillère municipale. Et les projets fusent. Campagnes de stérilisation et abris pour les chats, en lien avec l'association Félins pour l'Autre, loteries au profit de la cause animale, expositions de travaux d'enfants, salons, interventions dans les écoles... Chantal Carouge se présente en véritable marraine de nos amis à quatre pattes. *"Notre mission est aussi de sensibiliser les Bruaysiens au bien-être animal. Prévenir les maltraitances et les abus, protéger davantage les espèces plus sensibles"*. En fin d'année, *"le conseil municipal doit aborder le sujet de l'accueil des cirques avec animaux sur le territoire de la Ville. Nous y sommes farouchement opposés"* explique l'élue. Chantal Carouge a du cœur et des projets à défendre.

Vous êtes témoin d'actes de cruauté ?

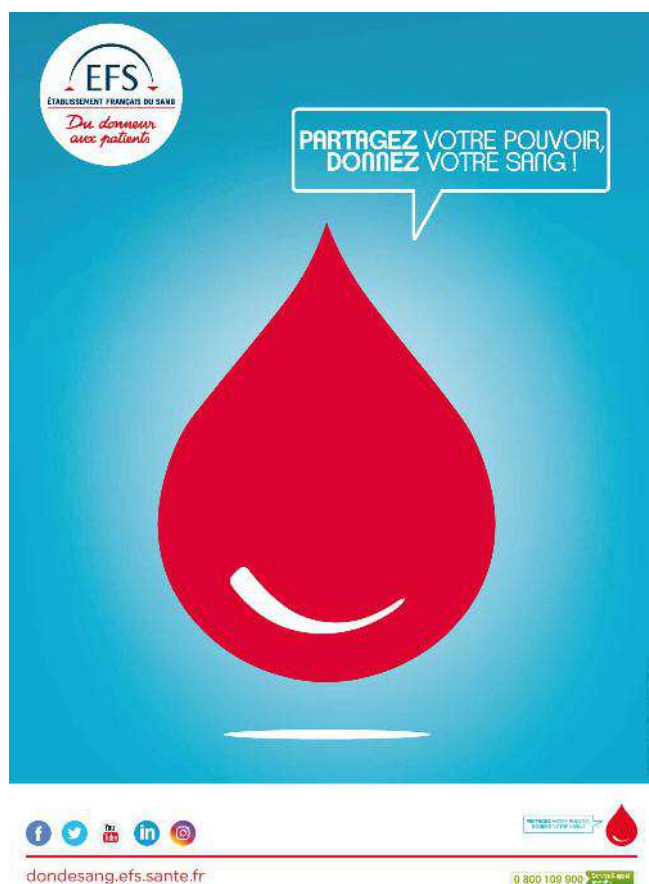
Fondation 30 Millions d'Amis 01 56 59 04 44
Fondation Brigitte Bardot 01 45 05 14 60
SPA 01 43 80 40 66



Dîtes "STOP" au gaspillage alimentaire

Les ateliers "anti-gaspillage alimentaire" offrent de bons moments de partage et de savoir-faire. Ils donnent du goût aux produits abîmés ou aux invendus, quelques conseils nutritionnels et font "du bien au porte-monnaie !" Pour les découvrir, rendez-vous est donné le samedi 10 octobre à 14h30 à la médiathèque Marcel Wacheux. L'occasion de partager quelques recettes concoctées avec des aliments "qui n'ont plus la côte" mais encore comestibles et de faire le point sur l'équilibre alimentaire.

Les objectifs ? Lutter contre le gaspillage alimentaire et faire des économies, inciter à consommer des produits locaux et ouvrir la réflexion sur l'alimentation durable. Aux côtés d'Angélique de "Les Fées Terroir" vous découvrirez des astuces pour diminuer et ajuster les quantités de déchets alimentaires et avoir une bonne maîtrise de votre alimentation. Vous apprendrez à cuisiner et à consommer de manière raisonnée en privilégiant les produits de saison ou en utilisant des restes et des épluchures, des produits à date de péremption courte ou malmenés par les consommateurs. *"C'est une manière ludique d'apprendre et d'économiser"* souligne Angélique Wavelet. **Inscription obligatoire au 03 21 61 81 91**



DON DU SANG, L'URGENCE

L'Établissement Français du Sang a réalisé 105 poches de sang et enregistré 8 nouveaux donneurs lors de la collecte du 22 septembre, salle des fêtes Marmottan. Les réserves restent très basses. L'EFS continue à inviter chacun à se mobiliser activement afin de rehausser rapidement les réserves en produits sanguins car les besoins des patients sont toujours importants et continuent d'augmenter avec la reprise de l'activité hospitalière de la rentrée.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné des mesures de distanciation et d'hygiène renforcées. Les donneurs sont d'ailleurs invités à réserver leur créneau horaire pour être autorisés à participer aux collectes. Et petit rappel, les personnes ayant présenté des symptômes de Covid-19 doivent attendre 28 jours après la disparition des symptômes pour donner leur sang. La prochaine collecte est fixée au mardi 17 novembre de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.

OCTOBRE ROSE POUR PARLER AUTREMENT DU CANCER DU SEIN

“Vivre avec un cancer, ce n’est pas rose...” La maladie n’est plus un tabou. Ce n’est pas une maladie honteuse que l’on cache, que l’on enfouit au point de l’oublier... Et de se dire ensuite : il est trop tard ! Avec Octobre Rose, place est donnée chaque année à la parole et aux actions de prévention pour sensibiliser le plus de femmes possible à se faire dépister. *“Il faut dédramatiser la maladie, inciter les femmes à se surveiller et à pratiquer régulièrement une mammographie. L’information doit être large et transversale, circuler dans tous les sens et auprès de toutes les femmes, dans chaque famille, dans chaque groupe d’amis pour donner à toutes les informations nécessaires au dépistage précoce”* souligne Peggy Lazarek, conseillère municipale, déléguée à la Santé.

A Bruay-La-Buissière, la campagne “Octobre Rose” sera pilotée par la Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé. Jusqu’au 31 octobre, l’établissement proposera des temps forts sur le territoire du Bruaysis, notamment sur les marchés pour inviter les passantes et les passants à s’informer et à se faire dépister. À Bruay-La-Buissière, rendez-vous a été donné le 27 septembre au marché, quartier de la Gare. Et nouveauté cette année, l’équipe de la MIPPS investira les locaux de la CAF le mercredi 14 octobre, de 9h à 12h. Un stand et un “arbre à messages” donneront la parole à celles et ceux qui le souhaitent.

Pour Martine, victime d’un cancer du sein il y a une dizaine d’années, “Octobre Rose” est une belle opération. Elle permet aux femmes de s’informer et de trouver des réponses à certaines de leurs questions. De même son expérience au sein du groupe de paroles proposé par la MIPPS chaque 3^e lundi de chaque mois a été salvatrice. *“On y parle de tout... De la maladie mais pas que... On y rit, on y pleure aussi ! Chacune apporte son témoignage et se rend compte que nous ne sommes pas seules. La maladie est démystifiée. L’échange donne du courage, celui de se battre !”*



Flashez ce QR Code pour accéder à la documentation

Masques solidaires

La Maison Intercommunale de Prévention et de Promotion de la Santé a offert 84 masques aux personnels des structures bruaysiennes dédiées à la petite enfance. Les crèches Les Petits Lutins et Petit Home ainsi que les multi-accueils Pirouettes et Farandole ont ainsi pu bénéficier de masques “100 % made in Bruaysis” confectionnés dans le cadre du projet territorial solidaire “Bruaysis solidaire, en avant masques !” Ce projet porté par la MIPPS, en étroite collaboration avec le Relais Petite Enfance, vise à protéger durablement les personnes les plus exposées et les publics les plus vulnérables.





Bruay libérée

La Libération ne fut pas que liesse à Bruay et à Labuissière. Toute une génération d'hommes et de femmes a vécu des heures noires. Le 4 septembre 1944 marque la fin des massacres et d'une sanglante vengeance. La ville est libérée. Chaque année, Bruay-La-Buissière rend hommage aux victimes et aux combattants qui ont donné de leur vie pour offrir à d'autres un retour à une vie normale.

A l'occasion du 76^e anniversaire de cette libération, dépôts de gerbes, lecture des textes officiels, hymnes se sont succédé au Mur du Souvenir, aux stèles avenue de la Libération et rue du Commandant Lherminier, dans le hall du commissariat de police et aux Monuments aux Morts.

Ludovic Pajot, maire, et son premier adjoint, Thierry Frappé, accompagnés d'une délégation municipale et des représentants des associations patriotiques ont marqué ce souvenir et ce devoir de mémoire. Celui notamment de transmettre les valeurs de la République aux générations futures.

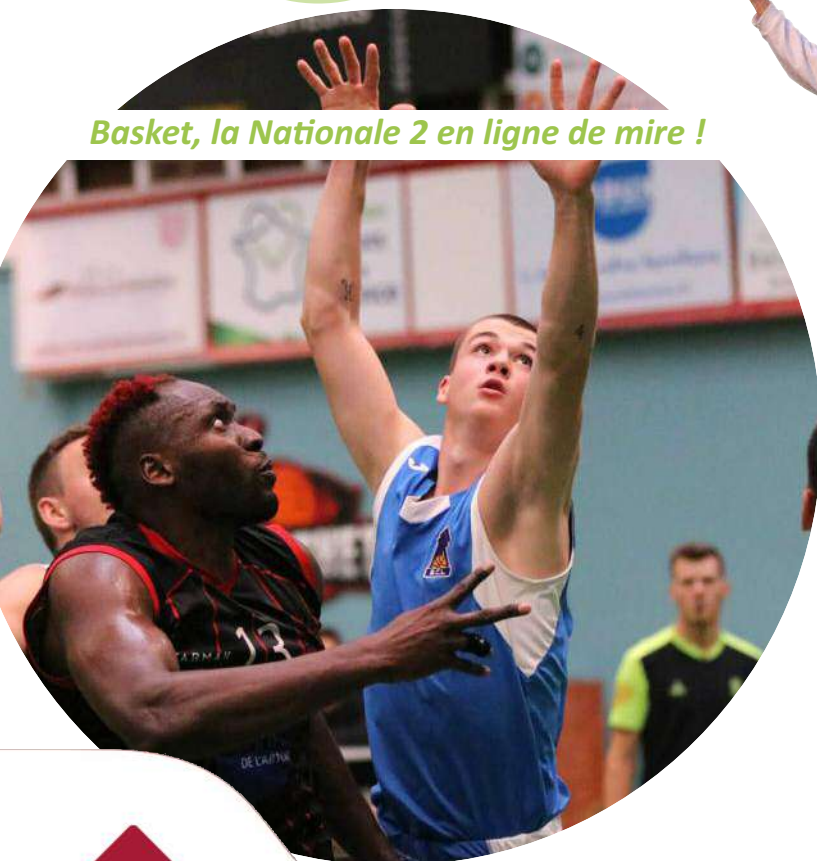




Rencontre avec les
élus sur le marché



Basket, la Nationale 2 en ligne de mire !



L'heure du conte,
le rendez-vous des enfants





Exposition "une belle Époque, la Source aux Fleurs de Pêche"



Journées du Patrimoine Plongée dans notre Histoire



Parking Léo Lagrange

Les dirigeants de l'USOBL Basket l'avaient rêvé, la municipalité l'a fait ! Le parking en schiste rouge situé aux abords du complexe sportif Léo Lagrange s'est offert une cure de jouvence pendant l'été. Les travaux, désormais achevés, permettent aux automobilistes de stationner leur véhicule sur un terrain entièrement refait et agrandi. Une jolie réalisation des agents de la Ville qui ravit usagers et supporters des Hoppers !



Démolition du "PAX"

Un pan de l'histoire culturelle bruaysienne a disparu courant juillet. Abandonné depuis des années, l'ancien cinéma "PAX" qui jouxtait les murs du Conservatoire de Musique a été abattu. Un véritable travail de précision pour la société Démolaf. Le n°4 de la rue Jules Marmottan restera un souvenir précieux pour des générations. Des travaux de déblaiement ont pris le relai à l'arrière du bâtiment.



ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Les travaux de nettoyage et d'embellissement se poursuivent dans les cimetières bruaysiens et notamment au cimetière Ouest.

Le Maire, accompagné d'Éric Majchrowicz, conseiller municipal délégué à l'Entretien des cimetières, ont rendu visite aux agents municipaux et aux intervenants d'une association d'insertion de la Ville. Les mauvaises herbes sont arrachées aux abords des entrées, dans les allées et autour des sépultures. Courant octobre, le mur de l'enceinte sera remis en peinture et l'allée centrale entièrement remise en état. Un travail long et fastidieux pour redonner à ce lieu de mémoire et de recueillement tout le respect qu'il mérite.

Toussaint : les règles pour les familles

Il est rappelé aux familles que les travaux de nettoyage doivent être effectués avant le jeudi 29 octobre. Le jour de la Toussaint, aucune entrée de véhicule n'est autorisée.

À cette époque de l'année traditionnellement consacrée au souvenir des défunts, il est demandé à chacun un entretien soigné des tombes et des caveaux.



La chasse aux mauvaises herbes !

L'amélioration du cadre de vie était une promesse de campagne. Les agents municipaux poursuivent quotidiennement l'entretien ainsi que l'aménagement des espaces verts avec le renfort de l'association bruaysienne d'insertion Tremplin Travail Solidarité (TTS). Un travail de titan indispensable pour rendre notre ville plus verdoyante, plus belle, autrement dit plus attractive.



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION DE LA VALLÉE DE LA LAWE



> Jusqu'au 6 novembre 2020

Le dossier est consultable en mairie ainsi que sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais et sur le registre numérique à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/ppri-de-la-lawe>

Le public pourra faire connaître ses observations et propositions sur le projet selon les modalités reprises sur les avis d'enquête affichés en mairie notamment lors des permanences assurées par les membres de la commission d'enquête.

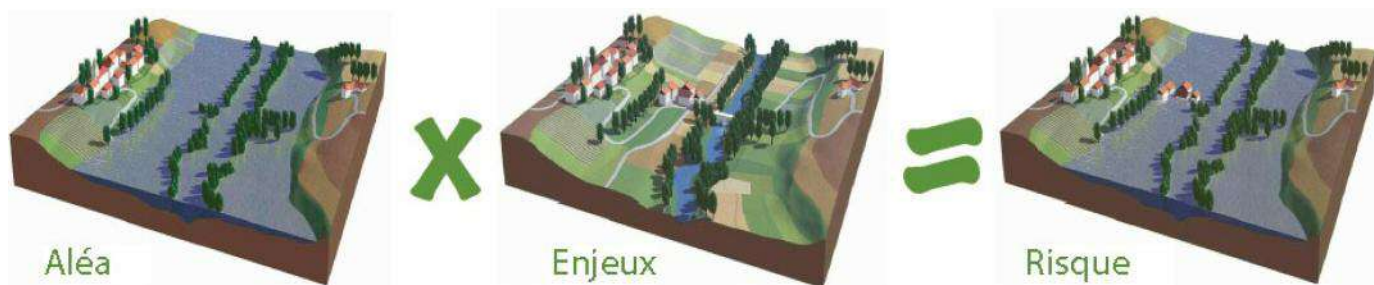
Permanences en mairie de Bruay-La-Buissière :

- Samedi 17 octobre de 9h à 12h

- Vendredi 6 novembre de 14h30 à 17h30

> QU'EST-CE QU'UN RISQUE ?

Le risque résulte de la rencontre d'un phénomène naturel (l'aléa) avec des personnes et des biens (l'enjeu). Les phénomènes pris en compte par le PPRI de la vallée de la Lawe concernent le débordement, le ruissellement, la rupture d'ouvrage de protection et l'influence de la nappe.



> QUELLE EST LA PORTÉE DU PPRI

Le PPRI vise à délimiter les zones exposées au risque d'inondation et y réglementer l'urbanisation actuelle et future. Il n'est pas un programme de travaux destiné à réduire l'ampleur des inondations. En fonction du niveau de risque sur les zones concernées, un certain nombre de constructions, ouvrages, aménagements ou exploitations sont interdits. Le PPRI, après approbation, est une servitude d'utilité publique et s'impose à tous. Il permet de garantir le niveau d'indemnisation en cas de sinistre ayant pour origine une inondation liée à un phénomène visé par le PPRI.

**LES
OBJECTIFS
DU PPRI**

**Interdire les
constructions
futures**
dans les zones
exposées au risque
le plus fort

Préserver
les zones
d'expansion
de crue

**Réduire la
vulnérabilité des
constructions**
existantes et
futures, en zone
inondable

> L'ALÉA DE RÉFÉRENCE

Pour élaborer un PPRI, il faut définir les zones qui seront impactées par une inondation importante. Cela s'appelle l'aléa. De multiples phénomènes différents peuvent se produire chaque année : chaque pluie possède une durée et une intensité propre. Le PPRI s'appuie sur un phénomène précis appelé "événement de référence".



> LES ENJEUX

Les enjeux sont les personnes, les biens, les activités ou l'environnement, menacés par l'aléa de référence, susceptibles d'être affectés ou endommagés par celui-ci. Les enjeux sont liés à l'occupation du territoire et à son fonctionnement.

Dans les zones affectées par l'aléa de référence, deux secteurs sont identifiés :

- Les Espaces Urbanisés (EU)
- Les Espaces Non Urbanisés (ENU)

Cette distinction est nécessaire car le PPRI ne réglemente pas de la même manière l'urbanisation selon que le projet se situe en EU ou en ENU.

> LE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Le zonage réglementaire est la traduction graphique de la notion de risque. Il résulte de la superposition de la carte des aléas avec la carte des enjeux.

Les grands principes de prévention qui sont appliqués pour l'élaboration du zonage et du règlement du PPRI sont les suivants :

- Ne pas augmenter le risque, en interdisant toute nouvelle construction dans les zones les plus exposées aux risques.
- Préserver les zones d'accumulation et d'écoulement actuelles afin de ne pas aggraver l'impact des inondations.
- Pour les zones aménagées, réduire la vulnérabilité de l'existant et des constructions futures vis-à-vis des inondations.

Des zones sont définies. Il existe un règlement par zone.

Enquête
publique
en cours

Approbation
par arrêté
préfectoral

Annexion
au document
d'urbanisme

INFORMATIONS site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais :
www.pas-de-calais.gouv.fr

*Je consomme local,
j'achète dans ma ville*



Trois années après son ouverture en centre-ville, L'Entre Deux se porte très bien

Un nouveau commerce de proximité a ouvert ses portes dans la rue de la République en octobre 2017. Pour Antoine Berdin, c'est la naissance d'une belle histoire avec L'Entre Deux ! Originaire de Lens, ce gérant d'une vingtaine d'années est titulaire d'un baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et d'un BTS en Gestion Marketing Hôtelier obtenus au lycée Hôtelier du Touquet. Au-delà de l'attente des Bruaysiens de voir revivre le quartier, Antoine a redonné vie à un immeuble vacant juste en face du lycée Carnot. Il aura fallu plusieurs longues semaines de travaux pour venir à bout de ce beau projet et le résultat fait plaisir à voir.

Une extension pour les déjeuners d'affaires

L'Entre Deux propose des ingrédients de première fraîcheur et un service de restauration dans un cadre moderne et chic. Antoine Berdin a su s'adapter à la demande des clients en diversifiant sa gamme de snacking. Dans cet établissement, on y trouve des sandwiches, des paninis, des parts de pizzas, des hot-dogs, des salades de pâtes... et pour terminer le repas en beauté, une jolie carte de desserts ! L'enseigne travaille avec de la vente sur place, à emporter mais aussi en livraison, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. *"Aujourd'hui nous sommes capables de réaliser des déjeuners d'affaires grâce à une extension récente pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes dans un coin privé parfaitement adapté"*. Petit plus de l'Entre Deux, les horaires ont été revus le 1^{er} septembre pour une ouverture non-stop de 7h à 18h et ce, du lundi au vendredi. "Le samedi est désormais consacré à notre service traiteur pour des événements tels que les petits déjeuners d'entreprises, les vins d'honneur ou encore les anniversaires... Autant de services que vous pouvez retrouver sur www.lentredeux-bruay.fr, renseignements au 03 59 37 48 97





Le “Salon Martine” fête ses 30 années dans le secteur de la gare

Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ? En quelques mots, Martine Tipret fête les 30 ans de son salon de coiffure de Bruay-La-Buissière en octobre 2020. Après avoir passé sa plus tendre enfance dans la maison familiale de l’avenue des Fleurs à Haillicourt, Martine poursuit ses études au collège Camus avant de se découvrir une passion pour la coiffure et de partir étudier au CFA de Béthune. *“Après deux années de CAP et deux autres de Brevet Professionnel, j’ai tout de suite commencé à travailler dans un salon de la galerie marchande d’Intermarché à Bruay-La-Buissière”* sourit-elle en fouillant le passé. Diplômes en poche, elle chapeautera jusqu’à 13 employés avant de démissionner pour s’installer à son compte en 1990. L’échange, l’écoute et le conseil sont les principaux ingrédients d’une formule qui marche fort, elle se lance.

Une clientèle au rendez-vous malgré la crise sanitaire

C’est à l’âge de 29 ans que la jeune coiffeuse décide de reprendre le salon de coiffure du 158 rue Jules Guesde où elle imprime son style dans un univers destiné aux femmes, aux hommes mais aussi aux enfants. Quelques travaux pour rendre le lieu plus fonctionnel et trois coups de ciseaux plus tard, ses prestations abordables lui permettront de définir un concept aux résultats immédiats. *“La fidélisation est un travail de longue haleine.*

Aujourd’hui j’ai de la chance d’avoir une clientèle fiable”. À 59 ans, Martine Tipret peut déjà se satisfaire d’avoir réussi sa vie professionnelle. Paroles de gérante ! *“Vous savez, si vous êtes honnête, les gens vous le rendent bien”.* C’est ce qui se passe en ce moment, malgré la crise de la Covid-19. *“Les thés dansants, les repas destinés aux seniors sont annulés et pourtant certaines clientes viennent tout de même se faire coiffer chaque semaine par habitude”.* Et ça, c’est le petit plaisir qui fait du bien !



LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE

De bonnes affaires les vendredi 9 et samedi 10 octobre

Les Bruaysiens, bradeurs et badauds seront privés de leur traditionnelle braderie d'automne. Crise sanitaire oblige, les organisateurs ont dû se résigner et annuler ce rendez-vous. À la place, les "journées des bonnes affaires" sont organisées par l'association "Les vitrines de Bruay-La-Buissière" et l'OFCAS, dans l'hyper centre. Une évidence pour l'activité économique de ce quartier.

Rencontre avec Bruno Roussel, adjoint délégué au Commerce et à la Vie économique

Pourquoi la braderie d'automne n'aura pas lieu ?

La braderie d'automne est une institution. Elle rassemble plus de 300 commerçants et puciers chaque année le deuxième dimanche d'octobre. Nous serons privés de cette édition en raison du contexte sanitaire. La préfecture durcit les mesures face à la nouvelle progression de l'épidémie et annule les manifestations et les grands rassemblements par mesures de sécurité.



En quoi consisteront les "journées des bonnes affaires" ?

En lien avec l'OFCAS et à la demande des commerçants, un temps fort est organisé les 9 et 10 octobre en centre-ville. Les commerçants participant à l'opération accueilleront les clients à l'intérieur de leur magasin. Ils proposeront des remises sur leur stock pour pallier l'annulation de cette braderie.

Pour redynamiser l'activité du centre-ville, que nous réservent les commerçants dans les prochains mois ? Des animations commerciales pour Noël ? Une quinzaine commerciale ? La nouvelle équipe municipale souhaite une ville attractive et dynamique. Notre défi est de redynamiser et revitaliser le commerce en créant notamment une interaction entre les différents acteurs du tissu économique et des animations. Je travaille sur le développement commercial et l'arrivée de nouvelles enseignes dans le centre-ville mais également dans tous les quartiers de la Ville pour répondre à la demande des Bruaysiennes et des Bruaysiens.

HORSE STORE : C'EST OUVERT !

Pour les férus de l'art équin

La boutique Horse Store a été inaugurée le 28 août en présence de Sandrine Prud'homme, 2^e adjointe et de Bruno Roussel, adjoint au Commerce et à la Vie économique. Edma Fontaine, passionnée d'équitation et cavalière, est spécialisée dans les produits de qualité destinés aux cavaliers et aux chevaux. Bienvenue à Bruay-La-Buissière !

Renseignements 06 09 85 88 53 ou www.horsestore.fr

AIDE AUX COMMERÇANTS

1000€ ATTRIBUÉS

Premier bilan : 40 demandes honorées

La Ville a honoré le paiement d'une quarantaine de demandes d'aide à la reprise économique suite à la crise sanitaire. Une vingtaine de dossiers sont en cours d'instruction. Ce fonds de soutien au commerce local vient compléter les dispositifs déjà mis en place par l'État et la Région. L'aide est plafonnée à 1000€ par commerce.

TOUS AU
GÎTE !

SÉJOURNER À LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Un véritable art de vivre !

La Cité des Électriciens porte une histoire, des valeurs et le modernisme, une authenticité préservée ouverte aux curieux ou aux puristes. C'est un lieu de partage et d'échanges où l'accueil et le plaisir de recevoir sont une véritable culture. C'est aussi un lieu dynamique, rythmé par des événements, un centre d'interprétation et des expositions.

Hérités de l'histoire minière, les hébergements de la Cité se caractérisent par une architecture qui offre un doux mélange d'ancien et de design contemporain où la qualité et la variété flirtent harmonieusement. Aménagés dans deux barreaux de corons et un carin, ils invitent à la quiétude et au bien-être le temps d'un week-end ou d'un déplacement professionnel. Chaque espace a sa particularité. Les lieux changent de couleurs et de style selon leur nom et leur capacité d'accueil. Tomettes, parquet en bois massif, papiers peints colorés, lucarnes sous les toits, autant de matières et de contrastes qui habillent ces lieux empreints de tradition.

Quatre gîtes et une chambre meublée témoignent et valorisent un patrimoine riche, racine de leur existence. Avec une réelle volonté de respecter l'environnement et les traditions s'y mélangent élégamment souvenirs d'enfance et expériences nouvelles. Baptisés du prénom d'anciens habitants, l'histoire de la mine a toute sa place. Roland, Hélène, Liliane, Jean-Baptiste ou Roger ont confié leurs souvenirs et leurs secrets de corons pour faire vivre cette cité et ses gîtes.

Venez séjourner et découvrir ce lieu de référence nourri de toutes les influences ! **Infos sur citedeselectriciens.fr**

Réservations 03 21 01 94 20 ou reservation@citedeselectriciens.fr



Crédit photos Cité des Électriciens



Les séniors font leur rentrée le 5 octobre

Soucieuse du bien-être des aînés, la municipalité propose diverses activités ludiques d'octobre à juin. Loisirs créatifs, sport, informatique, sophrologie, aide à la mémoire... Une reprise qui se fera en douceur en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Quelques nouveautés : un atelier cuisine une fois par mois et des ateliers découverte de l'aquarelle. Enfin, le chant sera encadré par des séniors bénévoles. La Ville prend soin de ses aînés et mettra tout en œuvre pour que les ateliers se déroulent dans les meilleures conditions sanitaires. **Accueil Seniors 03 21 64 56 29**



LA NAVETTE SÉNIORS REPREND DU SERVICE

La nouvelle municipalité s'était engagée à développer la navette séniors pour rompre l'isolement de nos aînés. Dans le respect des strictes conditions sanitaires, la navette circule à nouveau depuis le 14 septembre. Elle permet aux plus de 70 ans de se rendre à des rendez-vous médicaux ou administratifs, des visites familiales, des sorties culturelles ou des animations organisées par la Ville, à l'exception des courses et des visites chez les vétérinaires.

Ce service de transport est chapeauté par le Centre Communal d'Action Sociale. Il favorise la question de la mobilité des séniors et vise à rompre l'isolement des personnes seules.

Pour en profiter, les utilisateurs doivent réserver la navette 48 heures avant le trajet pour l'aller comme pour le retour. L'agent qui exerce les fonctions de chauffeur et d'accompagnateur vient chercher le demandeur devant chez lui à la date et à l'heure convenues. Il l'emmène où il le souhaite gratuitement. Cette navette circule du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. **Réservations au 03 21 64 56 13**



GRATUIT

ACTIVE 5 JOURS PAR SEMAINE

PAS DE CONDITION DE RESSOURCES

RÉSERVATION 48H AVANT LE TRAJET

POUR TOUS LES DÉPLACEMENTS DANS LA COMMUNE

70 ANS ET +

DES RENFORTS AU CIMETIÈRE

Afin de lutter contre les problématiques de propreté urbaine et pour soutenir les agents en charge de l'entretien, le Maire de la Ville et Éric Majchrowicz, conseiller municipal délégué à l'Entretien des cimetières ont décidé, en concertation avec Isabelle Dudillieu, de renforcer les effectifs. C'est chose faite depuis le 31 août.



PAS-DE-CALAIS LIBÉRÉ : UN CORTÈGE DE FESTIVITÉS

Dans le cadre des manifestations "il était une fois le Pas-de-Calais libéré", Ludovic Pajot et son équipe municipale, ont accueilli le convoi militaire rue des Charitables le 5 septembre dernier. Une gerbe a été déposée au pied de la stèle, avenue de la Libération, par Thierry Frappé, 1^{er} adjoint et Lysiane Berroyer, adjointe à la Vie associative et citoyenne, aux Fêtes et cérémonies. Le cortège de véhicules militaires s'est arrêté place du Rietz. De nombreux spectateurs ont savouré ce moment au rythme de chansons de l'époque. Organisé par l'association La Joie de Vivre, cet événement a rassemblé les passionnés mais aussi un public soucieux de perpétuer le devoir de mémoire.



Mieux vivre son handicap 62

Une nouvelle association d'aide est née cet été. Présidée par Cathy Butin, elle a pour mission d'apporter une aide précieuse aux personnes souffrant d'un handicap. Cagnottes en ligne, collectes... Autant de solutions pour compléter les frais de maladie non pris en charge par les organismes traditionnels. Infos 06 49 21 90 89

Maisons fleuries : beau bouquet de lauréats

Une cinquantaine de lauréats ont été récompensés pour leur participation à ce concours le 4 septembre dernier, salle Georges Hurtrel. Une jolie manière de mettre en valeur son habitation, de montrer ses talents de jardinier mais aussi de contribuer à l'embellissement de la Ville. Le prix de la fidélité a été attribué à M et Mme Masson pour une participation active depuis 1987. Une mention spéciale a été attribuée à Martine Krawczyk et aux riverains de la rue Derancy pour l'aménagement floral du rond point.

Des sports pour tous !

Tout au long de l'année, le service des sports de la Ville propose des activités durant les heures de classe et hors temps scolaire. Elles sont ouvertes à toutes les classes. Les séances sont établies en fonction des projets pédagogiques et programmées conjointement avec l'équipe enseignante et l'intervenant.

Durant le temps scolaire, 5 éducateurs sportifs interviennent dans les écoles maternelles ou élémentaires. Ce qui correspond à 85 heures de mise à disposition auprès des enfants par semaine. Au programme des ateliers pour découvrir différentes disciplines mais aussi préparer les grands événements sportifs de la Ville comme les Foulées du Bruaysis, la Fête sportive et nautique de fin d'année scolaire ou encore les rencontres USEP.

L'objectif de ces ateliers est d'offrir un large panel de pratiques sportives, ludiques basées sur l'initiation et la découverte. Ils permettent notamment de développer les aptitudes motrices, de leur transmettre le goût de l'effort et de les initier aux règles et au respect d'autrui. Un passeport également pour pratiquer une discipline en club ou hors temps scolaire !



Les boulistes à l'honneur

La Boule Bruaysienne rassemble ! De nombreuses équipes s'affrontent régulièrement aux abords de la salle du Temps Libre, sur un terrain refait. Le 29 août dernier, Ludovic Pajot et Fabrice Maesele, adjoint aux Sports et à la Jeunesse, ont salué l'investissement du club. Convivialité et proximité étaient au rendez-vous malgré une météo capricieuse.



Coupe de France

Solide victoire des joueurs de l'USOBL Football le 6 septembre dernier face à Saint-Laurent-Blangy au stade vélodrome. Les Bruaysiens se sont imposés 4 à 0 lors de ce 2nd tour de la Coupe de France seniors ! Fabrice Maesele, adjoint au Sport et à la Jeunesse et Julien Escalbert, conseiller délégué aux Infrastructures sportives étaient présents pour encourager les joueurs.



LA MÉDIATHÈQUE EN MUSIQUE

Café Répète et MusicLab : la musique pour tous

Vous êtes passionné de musique depuis toujours ou vous souhaitez juste vous lancer dans une nouvelle expérience, musiciens avertis ou musiciens en herbe, la médiathèque Marcel Wacheux a de quoi vous ravir. Depuis cette année, la structure propose tous les mercredis de 10h à 11h, excepté pendant les vacances scolaires, une rencontre avec des musiciens expérimentés du secteur lors d'un Café Répète. Une fois inscrit, ils peuvent répéter pendant une heure devant un vrai public afin d'être mis en situation. Cet événement est ouvert à celles et ceux qui souhaitent assister aux répétitions autour d'un café, en toute convivialité.

Le MusicLab, de 14h30 à 17h30, est fait pour pour les amateurs. Sans public cette fois, chacun est libre de poser des questions pour apprendre le monde musical et se donner des conseils. C'est un moment d'échange entre musiciens souhaitant pratiquer et découvrir un ou plusieurs instruments gracieusement mis à disposition par l'établissement.

Depuis 10 ans déjà, l'espace musique met l'accent sur la découverte des instruments et encourage la pratique musicale amateur en diversifiant ses projets. L'idée d'apporter la MAO (Musique Assistée par Ordinateur) est envisagée ainsi que la possibilité de pouvoir enregistrer des démos. De quoi attirer un plus large public féru de musique !

Renseignements Espace musique : 03 21 61 81 95 ou sur www.mediathèque.bruaylabuissiere.fr



L'art contemporain à Bruay-La-Buissière

L'exposition "Une belle Époque, la Source aux Fleurs de Pêche" de Songlin Ji était attendue en début d'année mais la pandémie en a décidé autrement. Finalement, le vernissage a bien eu lieu le 15 septembre à l'Espace Bully-Brias. Le Maire a entraîné son équipe municipale à la découverte de cette facette de l'art contemporain.

L'artiste et les membres de Bruay-La-Buissière Initiative ont accueilli chaleureusement les visiteurs et ont apporté les informations nécessaires à la bonne compréhension des œuvres exposées. Un livret était également à disposition du public. Une expérience unique pour les initiés et pour celles et ceux qui souhaitent découvrir les arts contemporains et l'Histoire des artistes.

Anthony Donge, artiste, présentait également ses créations.





MARIAGES



Fabrice Maesele, adjoint au Maire de Bruay-La-Buissière, officier de l'État-Civil délégué, a uni par le mariage, le vendredi 28 août, **Samuel Ridon**, né le 23 février 1989 à Beuvry, à **Astrid Walotek**, née le 12 mars 1986 à Auchel.



Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a uni par le mariage, le samedi 29 août, **Michaël Thelliez**, né le 27 février 1980 à Béthune, à **Charlotte Dessailly**, née le 10 avril 1989 à Béthune.



Bruno Roussel, adjoint au maire de Bruay-La-Buissière, officier de l'État-Civil délégué, a uni par le mariage, le samedi 19 septembre à 15h30, **Arnaud Devismes**, né le 28 février 1976 à Béthune, à **Cindy Leclercq**, née le 18 décembre 1978 à Béthune.



PACS



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 31 juillet de **Florent Gallot**, né le 30 mai 1990 à Beuvry, à **Roxane Schryve**, née le 22 novembre 1995 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 31 juillet de **Maxime Bultel**, né le 10 août 1989 à Bonneville, à **Aurélié Deprez**, née le 24 août 1990 à Béthune.



Fabrice Maesele, adjoint au Maire de Bruay-La-Buissière, officier de l'État-Civil délégué, a procédé au PACS, le vendredi 28 août de **Thomas Helleboid**, né le 25 avril 1992 à Béthune, à **Jennifer Sénéchal**, née le 5 juillet 1993 à Carcassonne.



PARRAINAGES CIVILS



Bruno Roussel, adjoint au Maire de Bruay-La-Buissière, officier de l'État-Civil délégué, a procédé le 22 août au parrainage civil d'**Athéna**, née le 22 avril 2019 à Sarrebourg (Moselle), fille de Johnny Delescaut et de Kimberley Guislain.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé le 5 septembre au parrainage civil de **Milyana**, née le 14 février 2019 à Divion, fille de Guillaume Berche et de Jennifer Routier.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé le 12 septembre au parrainage civil de **Cattleya**, née le 18 avril 2019 à Divion, fille de Monsieur et Madame Dewaghe.



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Julienne Deneux veuve Mabilie
Denise Vanpoucke née Carpentier
Pélagie Kryszewski épouse Kaczmarek
Olga Fusillier épouse Debuiche
Jean-Pierre Lemoine
Roger Barbieux
Louise Leclercq veuve Delbecq
Élise Bart Ducrocq
Marie-Françoise Martin Trollé
Clotilde Patin veuve Deplus
Christiane Laurent veuve Grimbert
Sophie Jurkowski veuve Sieminski
Jeannine Lécluze Dubois
Wanda Walkowiak veuve Owczarczak
Bernadette Czainski

Médaille de la famille

Cette distinction peut être obtenue par les personnes qui ont élevé au moins 4 enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Les demandes de candidatures sont à adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bruay-La-Buissière situé au 169, rue Arthur Lamendin avant le 15 décembre.

Les justificatifs à joindre :

- livret de famille,
- carte nationale d'identité,
- certificats de scolarité des enfants d'âge scolaire,
- numéro d'allocataire CAF,
- en cas de divorce ou de séparation de corps, un extrait de la décision l'ayant prononcé,
- 4 timbres-poste au tarif en vigueur.

Contact 03 21 64 56 13

GROUPE DE LA MAJORITÉ Depuis près de 3 mois, nous, élus de la majorité municipale, sommes au travail afin de donner un nouvel élan à notre Ville de Bruay-La-Buissière. Nous avons dû préparer au mieux la rentrée scolaire dans des circonstances particulières avec un manque de communication de la part des services de l'État et des protocoles évoluant à la petite semaine. Nous avons veillé à ce que les petites Bruaysiennes et les petits Bruaysiens reprennent dans des conditions optimales et puissent ainsi préparer leur avenir.

Nous avons lancé le recrutement du chef de la future police municipale. Ce recrutement est indispensable pour la mise en service de cette police municipale de proximité dans les prochains mois. Nous ne lâcherons rien sur ce sujet car nous pensons qu'assurer votre sécurité doit être l'une de nos priorités afin d'améliorer votre quiétude et votre vie quotidienne.

Sur ce sujet comme sur tant d'autres, les élus de l'opposition restent dans leur posture politicienne et se refusent à voir la réalité. L'opposition, plus prompte à donner des conseils qu'à dresser son propre bilan, nous renforce dans l'idée que nous avons dû accélérer nos actions afin de remettre de l'ordre dans les affaires de notre ville. Il n'y a pas une journée sans que l'on découvre des pratiques et des dossiers anormaux.

Enfin, nos exigences envers le SIVOM de la Communauté du Bruaysis commencent à payer comme par exemple l'entretien de la pelouse du stade vélodrome qui commence à être acceptable, en tout cas à la hauteur de nos exigences. Sur ce sujet également, l'opposition souhaitait que nous nous couchions et acceptions de payer pour un service qui nous a fait défaut et a failli priver notre club de football de jouer à domicile. Nous ne l'acceptons pas et nous défendrons toujours les intérêts des Bruaysiennes et des Bruaysiens. C'est d'ailleurs pour défendre le service apporté à notre population et donc à vous que nous avons lancé la procédure de démutualisation des services !

GROUPE DE L'OPPOSITION La rentrée scolaire s'est faite globalement dans de bonnes conditions. Certaines écoles ont bénéficié de travaux de rénovation programmés par l'ancienne mandature. La crise sanitaire bat son plein avec une remontée des cas de COVID 19. Les protocoles sanitaires et les gestes barrières doivent être rigoureusement respectés pour nous protéger. La municipalité doit se concentrer sur cette crise inédite et donner les moyens nécessaires pour protéger nos enfants et les personnes vulnérables. En même temps le parti d'extrême droite réuni à Fréjus le 6 septembre autour de LE PEN ressort ses fondamentaux sur ses thèmes sécuritaires et le maire de Bruay affirme que la délinquance augmente dans notre ville sans donner de chiffres précis sur la délinquance...de la pure démagogie !



- **Samedi 3 octobre**, de 10h à 18h, quartier des Terrasses, la Rue aux Enfants, organisée par l'OJ. Jeux divers et ateliers. Accès libre. **Rens. 03 21 61 37 00**

- **Dimanche 4 octobre**, à 11h, cinéma Les Étoiles, ciné p'tit déj et film d'animation Calamity : une enfance de Martha Cannary. **Rens. 03 21 01 75 25**

- **Mercredis 7 et 14 octobre**, de 14h30 à 17h30, salle de sport de l'école du Centre, les Mercredis sportifs. **Rens. 03 59 41 34 20**

- **Vendredi 9 octobre**, à 20h, Le Temple, théâtre "les passionnés du rêve", N'Gubi, le Bushman. **Réservations 03 59 41 34 00**

- **Dimanche 11 octobre**, à 17h, Espace Culturel Grossemy, spectacle humour avec Zize. **Réservations 03 59 41 34 00**

- **Mercredi 14 octobre**, à 15h, Le Temple, accro-danse et dessin, par la Cie Noces Danse Images. À partir de 6 ans. **Réservations 03 59 41 34 00**

- **Samedi 17 octobre**, à 20h, Espace Culturel Grossemy, spectacle de pop-folk de l'album "Ce qui nous lie", Mes Souliers sont Rouges. **Réservations 03 59 41 34 00**

Lundi 19 octobre, session de recrutement de 14 auxiliaires de vie pour le groupe Filieris. Offre d'emploi 105LLZF. Renseignements Pôle Emploi 825 Rue Raoul Briquet Bruay-La-Buissière

- **Lundi 19 octobre**, de 14h à 15h et de 15h30 à 16h30, ludothèque de la Maison de la Petite Enfance. Séances de jeux d'ambiance. Enfants de plus de 4 ans accompagnés par un adulte. Gratuit. **Réservations 03 21 62 26 56**

- **Samedi 31 octobre**, de 15h à 19h, place Cosette, le petit square de la peur du Conseil Citoyen des Terrasses Basly. **ccterrasses-basly@gmail.com**

En raison des conditions sanitaires, certaines manifestations peuvent être annulées

CONSEIL MUNICIPAL samedi 10 octobre à 9h, salle Marmottan

À la médiathèque...

Du 5 au 17/10 exposition "à table, la santé au menu". Semaine du goût.

7/10 à 14h30 : découverte d'objets connectés par l'AFP2I

9 et 16/10 de 9h30 à 11h30 : informatique par l'AFP2I

14/10 à 10h et à 15h : loisirs créatifs Halloween, à partir de 6 ans

17/10 à 11h : conférence musicale, de la médiathèque aux grandes scènes

17/10 à 14h et à 18h : jeux de rôles et de société par l'asso La Grange

21/10 à 15h : marionnettes "les 3 petits cochons" par Microméga

23 et 24/10 de 10h à 18h : vente de livres et de CD

28/10 à 15h : spectacle de contes par C. Charpentier, Cie Rocambole, à partir de 5 ans

Renseignements 03 21 61 81 91

Le BG'Bus à la rencontre des créateurs d'entreprise

Le BG'Bus fera étape à Bruay-La-Buissière le **mercredi 21 octobre, de 13h45 à 17h15, coteau du Stade-Parc**. Véritable outil au service des acteurs économiques, ce bus d'aide à la création d'entreprise sillonne les routes du territoire pour venir à la rencontre des futurs entrepreneurs. Il a pour mission d'informer et de sensibiliser les habitants et les éventuels porteurs de projet sur la création ou la reprise d'entreprise. Le véhicule est aménagé pour accueillir le public. Des espaces personnalisés permettent de s'entretenir avec des conseillers en entreprise et d'avoir accès plus facilement aux aides et réseaux d'accompagnement qui peuvent augmenter les chances de pérennité d'un projet. Si vous avez une idée, un projet de création, de reprise ou si vous souhaitez devenir auto-entrepreneur, n'hésitez pas et venez à la rencontre du bus de la création !

LES JOURNÉES DES BONNES AFFAIRES

Les 9 et 10
octobre
2020



Rendez-vous **chez vos**
COMMERÇANTS !

Office de Commerce de Bruay-la-Buissière
"LES VITRINES"
DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

